



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association PSP France du samedi 28 mai 2016

A l'ouverture de l'Assemblée à 11h, nous sommes 40 adhérents présents et le nombre de pouvoirs confiés à différents membres du bureau et du C.A se chiffre à 99. Il a été remis à chaque adhérent présent un dossier contenant le rapport moral et les différents éléments financiers relatifs à l'année 2015, ainsi que le budget 2016. Le quorum de 20% des 361 adhérents étant atteint, soit 73, l'Assemblée Générale est valablement constituée.

L'AG s'est tenue au 25 de la rue Gandon à Paris 13^{ème}.

Etaient à l'ordre du jour :

Le matin :

- Le rapport moral de l'année 2015
- Le rapport financier de l'année 2015
- Les perspectives et le budget pour 2016
- L'élection de membres du Conseil d'administration pour le compléter

L'après-midi : une intervention du Pr Nicolas Sergent de l'INSERM : UMR 837 de Lille sur « Les Tauopathies ». Voir diaporama.

1) Le rapport moral de l'année 2015 (voir document joint)

Il a été présenté par Olivier SCHANG, qui a pris ses fonctions en tant que Président suite à l'Assemblée générale de 2014, de même que Guilaine MEYOHAS comme Secrétaire générale et Lyliane Couvreur comme Trésorière.

Olivier Schang a retracé les principaux événements de l'année en soulignant qu'elle avait été porteuse de grands changements :

Le 11 janvier a eu lieu la première journée nationale sur la pathologie à l'occasion des 50 ans de l'identification de cette maladie aux Etats Unis.

Le Pr Yves AGID a introduit cette journée au cours de laquelle sont intervenus : le Pr CORVOL Président du Centre d'Investigation clinique (CIC) de l'Institut du Cerveau et de la Moelle (ICM) de la Salpêtrière ; le Dr Anne-Marie BONNET neurologue au centre de référence des démences rares à la Salpêtrière ; le Dr Isabelle LEBER coordinatrice de ce centre ainsi le Dr TEICHMANN neurologue également à la Salpêtrière. Un film de 2 heures a été réalisé. Plus de 50 personnes étaient présentes : patients et famille, de toute la France.

Des journées d'informations ont également été organisées cette année : à NANTES, RENNES, STRASBOURG, LILLE. Un concert de chants marins avec la chorale de Brem s'est tenu aussi le 12 avril à BREM-SUR-MER en Vendée et a permis de collecter des fonds pour la recherche.

L'année 2015 a été également l'occasion de renforcer les liens avec la Salpêtrière et l'ICM avec la constitution d'un nouveau conseil scientifique présidé par le Pr CORVOL et composé de 7 membres venant de Bordeaux, Lille, Marseille, Paris et Nantes.

Une nouvelle méthode a été définie pour que l'association participe aux travaux de recherche avec le lancement d'un appel d'offre qui a donné lieu à la soumission de quatre projets. Deux ont pu être financés : le dossier épigénétique de Claire-Marie DAHENS de l'INSERM de Lille (30 000€) et celui de Marie VIDAILHET et Claire EWENCZYK pour des essais cliniques (20 000€).

En outre un particulier a effectué un don de 10 000€ pour aider aux travaux de recherche de Pascal DERKINDEREN et de son équipe de Nantes.

Le 15 octobre a eu lieu le lancement officiel de la filière BRAIN TEAM issue du deuxième plan ministériel Maladies rares et qui regroupe une trentaine d'associations. PSP France fait partie de la gouvernance de cette filière.

Enfin en novembre, PSP France a participé pour la première fois au Congrès RARE qui se tient tous les deux ans à Montpellier. Il a permis de nouer des contacts avec des acteurs du « crowd funding » pour la collecte de fonds sur internet.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des membres de l'Assemblée générale

2) Le rapport financier 2015 (voir documents joints)

Il a été présenté par Lyliane Couvreur, trésorière de l'Association. Il se compose du compte de résultat et du bilan

2-1 Le compte de résultat

Il fait apparaître un résultat bénéficiaire de 27 220,57€ (compte non tenu des aides à la recherche de 60 000 non encore versées) malgré une baisse des recettes extérieures de 1381,50€ dû notamment au fait qu'il n'y a pas eu de concert à Paris en 2015 et également une baisse des produits de gestion courante car en 2014 il y avait 20 000€ de dons exceptionnels au lieu de 10 000€ cette année. Toutefois le nombre des cotisants a augmenté de 27 il est de 419 en 2015. Au total le montant des recettes est de 49708, 57 €.

Le montant des dépenses s'élève à 22 488€. Les achats sont en baisse de 1500€, car en 2014 il y avait eu la mise à niveau et refonte du logiciel de saisie des adhérents. Le loyer a également baissé de 300€. Seuls deux bulletins au lieu de trois ayant été édités en 2015 une baisse de 1500 € est constatée.

Par contre on note une augmentation de 500€ des dépenses de publicité et de 800€ d'affranchissement pour l'expéditions d'affiches et de 1000€ pour les déplacements à Lille et Montpellier. Une ligne a été créée pour identifier les frais inhérents aux délégations régionales. Les dépenses de téléphones sont stables.

Le compte de résultat est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale

2-2 le bilan

Il s'établit à 154 963, 40€ à l'actif et au passif.

Au passif on note que le fond associatif de 76500€ voté à l'AG de 2010 reste bloqué pour la recherche. Le report à nouveau positif de 49864, 67€ est diminué du résultat de l'exercice soit 32 779, 43 € en prenant en compte les 60 000€ d'aide à la recherche.

A l'actif en immobilisation il ne reste que la caution du loyer pour 274€, le mobilier et l'informatique sont amortis. Pour les créances les charges constatées d'avance correspondent au loyer de janvier 2016 viré par le crédit coopératif le 31 décembre 2015 et des frais payés en 2015 pour la journée du 11 janvier 2016. Enfin les produits à recevoir correspondent à des chèques reçus fin décembre qui n'ont été enregistrés à la banque que début janvier 2016. Les disponibilités s'élèvent à 152 230, 80 € ce qui permettra de régler les aides à la recherche.

Le Bilan est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale

3) Budget 2016 et perspectives (voir document joint)

3-1 Le projet de budget 2016 prévoit un résultat déficitaire de de 21 400€ rendu possible par le report à nouveau excédentaire ainsi que le fond associatif. Ceci permet de prévoir une enveloppe de 32 000 € pour la recherche.

Concernant les achats il est prévu le financement du site informatique et la remise à niveau de la base. Pour les services extérieurs il est prévu l'édition de trois bulletins.

Le montant global des produits reprend celui du budget 2015 à 200€ près, la baisse des recettes d'animation et des produits financiers étant compensée par une augmentation des dons.

Le projet de budget pour 2016 est adopté à l'unanimité

3-2 Concernant les informations pour 2016 le Président souligne l'intérêt de poursuivre notre implication dans les projets de recherche par le financement des bourses mais aussi par notre implication dans les projets de recherche clinique menés par les équipes de recherches et les laboratoires.

Il indique qu'un appel est transmis au Pouvoir publics en faveur d'un troisième plan maladies rares.

Il appelle l'attention sur les « Festiv » « Ensemble relevons de nouveaux défis » organisées par l'Alliance maladies rares du 25 juin au 3 juillet prochains ; ainsi que sur le numéro d'appel. Info. Service pour les maladies rares : 01 56 53 81 36.

Il signale que l'an prochain l'association PSP France, devrait représenter France DFT à Brain team, soit la réciproque de la situation cette année.

Enfin il indique que notre nouveau site internet devrait ouvrir très prochainement

4) Election de membres du Conseil d'administration.

Nous avons enregistré la démission de M. Claude Broyon, avant l'assemblée générale, et afin de compléter le Conseil d'administration qui ne comporte pas autant de membres qu'il est prévu par les statuts il est fait appel à des candidatures.

M. Jacques Meyohas est candidat au conseil d'administration et est élu à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h et les membres de l'Assemblée sont invités à partager un buffet en continuant à échanger ensemble sur ces divers points.

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé pour transcription originale au registre et dont chaque membre adhérent de PSP France à jour de sa cotisation peut réclamer copie. L'ensemble de ces documents sera par ailleurs consultable en ligne sur www.pspfrance.org.